A Chaponnay, le 14/06/2024

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Samedi 29 juin 2024
LYON

PROCURATION

Document nécessaire pour être représenté par un autre club.
La personne désignée sur la procuration doit être titulaire du pouvoir de son club.
1 seule procuration possible par pouvoir

Je, soussigné(e), M ……

Président (e) du Club de ……...

Donne procuration à M……..

Numéro de Licence Dirigeant (OBLIGATOIRE) ……..

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby ;

Et participer aux votes en mon nom.

Fait à ……

le ……

Signature et cachet du Club